



Communiqué de presse

Hausse des coûts du carburant : les PSAD/PSDM prennent acte des annonces gouvernementales mais déplorent, une nouvelle fois, d'en être exclus

À la suite des annonces du Gouvernement relatives à un élargissement du dispositif d'aides sur les carburants, les représentants des prestataires de santé à domicile et distributeurs de matériels (PSAD/PSDM) prennent acte des mesures présentées, mais ne peuvent que constater, que leur secteur en est une fois de plus absent.

Ce sentiment d'invisibilité est d'autant plus difficile à accepter que les organisations représentatives du secteur avaient, il y a quelques jours à peine, profité du salon Santexpo pour alerter directement les pouvoirs publics sur la situation critique des PSAD/PSDM et sur les spécificités de ce secteur d'activité. Si les mesures annoncées en faveur des aides à domicile répondent à des besoins réels de ces professionnels indispensables au quotidien de millions de Français, elles laissent sans réponse les enjeux propres aux prestataires de santé à domicile.

Les PSAD/PSDM sont indispensables à la continuité des prises en charge dans le système de santé :

- Ils accompagnent chaque année plus de 4 millions de patients partout en France
- Et parcourent 600 millions de kilomètres annuels pour se rendre à leur domicile.

Ces déplacements quotidiens sont non substituables et, contrairement à d'autres secteurs, les PSAD ne peuvent pas absorber ni répercuter la hausse des coûts car leurs tarifs sont réglementés. La seule hausse des carburants représente aujourd'hui plus de 1 000 000 € de surcoûts mensuels pour les entreprises du secteur.

Cette pression économique fragilise durablement les entreprises de la prestation de santé et compromet le modèle du virage domiciliaire, pourtant soutenu par les pouvoirs publics. Les représentants alertent sur une contradiction qui devient difficile à ignorer puisque le Gouvernement semble par ailleurs vouloir maintenir ses objectifs d'économies sur le secteur sans tenir compte d'un contexte économique pourtant lourd. Si cette double pression venait à perdurer, c'est l'accès aux soins à domicile qui pourrait se réduire progressivement pour les patients les plus éloignés — précisément ceux pour lesquels le maintien à domicile est le plus vital.

La FEDEPSAD, le SYNAPSAD, le SNADOM, l'UNPDM et l'UPSADI appellent le Gouvernement à permettre le soutien des activités des prestataires de santé à domicile en prenant des mesures adaptées au secteur, subissant dramatiquement la crise des carburants et l'inflation globale associée.

Contacts Presse :

FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72
SNADOM : Nassim LARFA - 06 64 85 11 51
SYNAPSAD : Nathalie THIBAUT - 06 09 02 75 95
UNPDM : Julia CREPIN - 06 74 60 13 93
UPSADI : Nathalie CREVEUX - 06 60 16 61 40



A propos des PSAD :

A propos des prestataires de santé à domicile : Acteurs clés de la santé de proximité, les Prestataires de santé à domicile (PSAD) participent activement à la transformation du système de soins vers des prises en charge plus humaines, accessibles et efficaces. Chaque année, ils accompagnent près de 4 millions de patients dans les domaines de l'assistance respiratoire, de la perfusion, de la nutrition, de l'insulinothérapie et du maintien de l'autonomie à domicile de malades chroniques, de personnes âgées et de personnes en situation de handicap. Présents sur l'ensemble du territoire, les PSAD contribuent à éviter des hospitalisations coûteuses, libérer du temps médical et renforcer la prévention, tout en répondant à la volonté des personnes de vivre et de se soigner à domicile. Leur action s'appuie sur l'expertise de leurs équipes pluridisciplinaires -infirmiers, autres professionnels de santé et intervenants qualifiés - garantes de la qualité, de la sécurité et de la continuité des soins à domicile. Le secteur regroupe plus de 3 000 structures, emploie 33 000 collaborateurs, dont 6 500 professionnels de santé, et crée chaque année près de 1 000 emplois non délocalisables. Les PSAD constituent ainsi un levier majeur d'efficacité et de soutenabilité, apportant des solutions durables et novatrices aux défis économiques, démographiques et organisationnels du système de santé.